

Ensemble, faisons du bien autour des soins

L'ESSENTIEL 2023



NOTRE MISSION

Depuis 35 ans, la Fondation des Hôpitaux est un **acteur incontournable de la santé**. Présente aux côtés des établissements hospitaliers et médico-sociaux publics et privés à but non lucratif, elle soutient chaque année de **nombreux projets en faveur des patients vulnérables** (enfants, adolescents et personnes âgées), **des soignants et des aidants**. Elle organise également l'opération Pièces Jaunes, au profit des enfants et adolescents hospitalisés.

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1994 et présidée par Madame Bernadette Chirac pendant 30 ans, puis par Madame Brigitte Macron depuis 2019, **la Fondation fait face aux besoins du quotidien à l'hôpital comme aux urgences**.

Dotée d'un **plan stratégique 2023-2026**, la Fondation a défini clairement et avec ambition **ses axes prioritaires et modalités d'intervention** pour les années à venir.

Ses principales actions concernent :

- L'aménagement matériel des services pour améliorer le quotidien des publics cibles
- Le soutien aux familles
- Le développement des activités
- L'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes vulnérables
- La réactivité face aux actualités urgentes

Depuis sa création en 1989, la Fondation a contribué à la réalisation de plus de **17 000 projets** dans plus de **450 hôpitaux** en France pour un montant de plus de **196 millions euros d'aides versées**.

L'année 2023 a été une année charnière pour la Fondation : première année de mise en oeuvre de son plan stratégique et fin de l'utilisation des fonds collectés durant le Covid. Une année également riche en projets : **1 093 ont été financés** par la Fondation des Hôpitaux.

NOS VALEURS





Bilan de la première année d'application du plan stratégique triennal 2023-2026 par Marion Cinalli, Directrice Générale de la Fondation

“ L'année 2023 a été marquée par une activité soutenue en termes d'appels à projets dans l'ensemble des champs d'intervention de la Fondation, réalisant ainsi les premiers objectifs structurants du plan stratégique. Soutien aux familles, aux enfants hospitalisés à travers les projets portés par les équipes soignantes, appui aux structures d'accompagnement des enfants et adolescents en santé mentale, programme soignants et renfort aux établissements accueillant des personnes âgées, sont tous les sujets qui ont été explorés, portés et financés par la Fondation des Hôpitaux. Au total, ce sont 1 601 dossiers déposés par les hôpitaux et les établissements médicaux sociaux, pour 1 093 projets retenus.

En parallèle, la Fondation s'est engagée dans la structuration de campagnes de collecte permettant de donner à voir à nos donateurs l'ensemble des actions réalisées, et l'utilisation efficiente de leurs dons. Cette volonté de transparence et d'incarnation sont les piliers essentiels d'une relation de confiance, et d'un soutien pérenne.

Cette dynamique relancée démontre la place essentielle de la Fondation dans le cœur des Français, mais aussi son rôle et sa reconnaissance incontestables auprès des acteurs de la santé.

L'année 2024 poursuivra donc les efforts amorcés, dans le respect des engagements de notre vision stratégique. ”

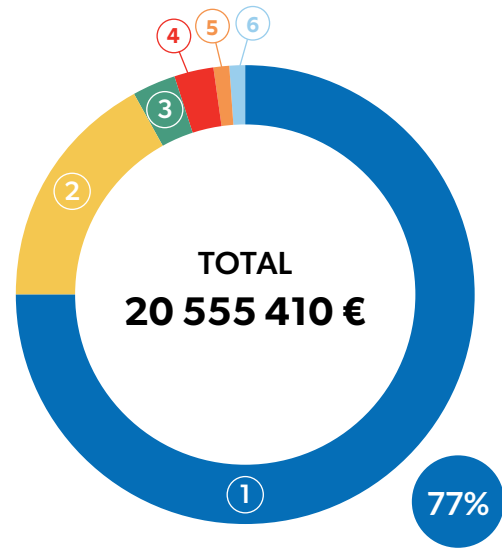
Marion Cinalli

Directrice Générale de la Fondation des Hôpitaux



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR PROGRAMMES

- 1 Covid : 15 735 755 € (75,5%)
- 2 Pièces Jaunes : 3 453 408 € (17%)
- 3 Soignants : 535 333 € (3%)
- 4 Divers (hôpitaux Afghanistan, Arménie, Haut-Karabagh) : 600 000 € (3%)
- 5 Projets pédiatriques (soutien d'urgence aux familles) : 215 914 € (1%)
- 6 Gériatrie : 15 000€ (0,5%)



PROJETS FONDS D'AIDE D'URGENCE COVID

- 1 Espaces soignants : 6 437 905 € (41%)
- 2 Lutte contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées : 5 915 037 € (38%)
- 3 Santé Mentale enfants et ados : 3 382 813 € (21%)



77%

FONDS D'AIDE D'URGENCE COVID-19

Le 9 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) lance une alerte internationale sur la multiplication des cas Covid. En France, l'état d'urgence sera déclaré dans un premier temps pour une durée de deux mois à compter du 24 mars 2020, date de publication de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Un fort élan de générosité, aussi bien de la part des particuliers que des entreprises, permettra aux établissements de santé de faire face à cette crise. Ainsi, par la création du « Fonds d'aide d'urgence Covid-19 », **la Fondation des Hôpitaux aura recueilli près de 72,5 millions d'euros** issus de la générosité du public sur l'année 2020.

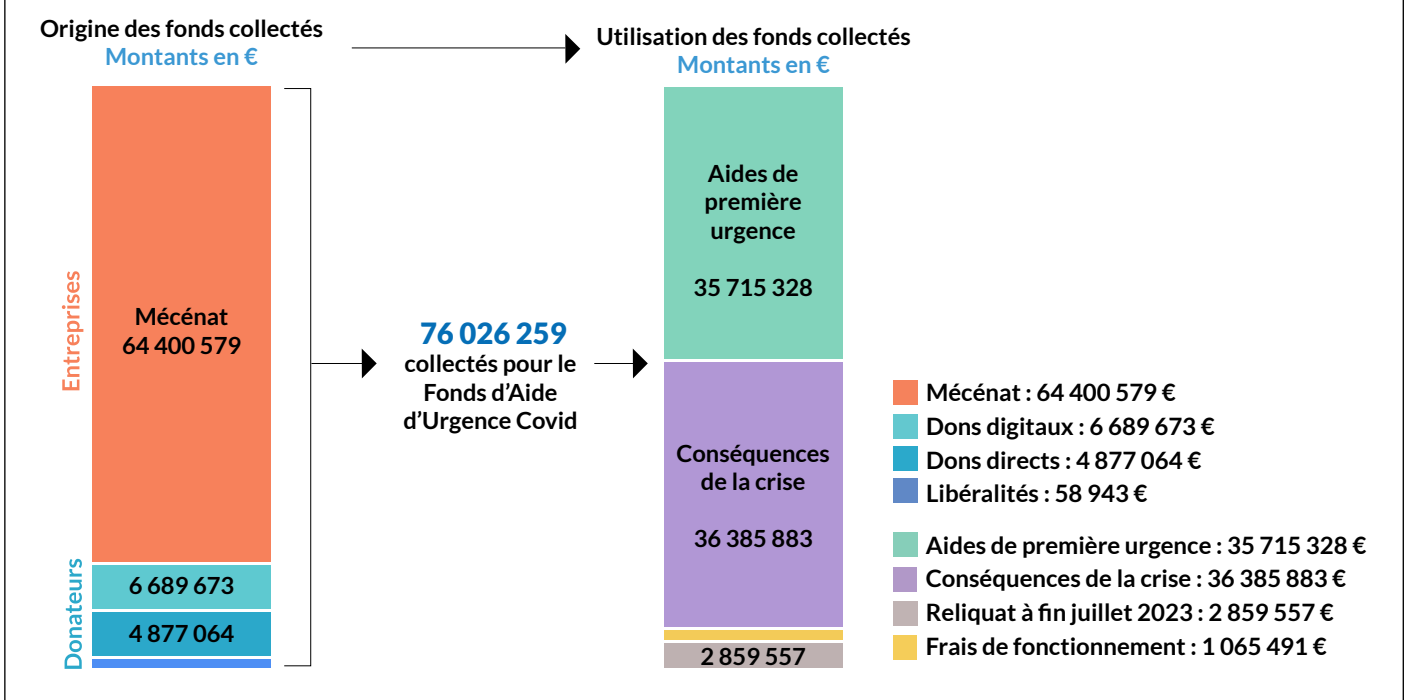
Au total, de 2020 à 2023, 76 millions d'euros ont été collectés. D'abord limitée aux régions situées dans l'est et le nord de la France, puis touchant tout le territoire, la crise sanitaire a eu un impact sur les malades, leurs familles et leurs proches, mais aussi sur les personnels hospitaliers confrontés à la violence et la soudaineté de l'épidémie ainsi qu'aux nombreux décès.

Pendant cette période douloureuse et angoissante de crise "aigue", **la Fondation s'est attachée à accompagner, à son niveau, les hôpitaux et les EHPAD dans leurs efforts de réorganisation et de lutte contre ce fléau.** Grâce à la grande générosité de ses donateurs et mécènes, elle a pu poursuivre son action, en mettant en œuvre des programmes structurants pour traiter des conséquences de cette crise dans les établissements sanitaires.

En octobre 2022, la Cour des Comptes publie le rapport "Les collectes de générosité du public liées à la crise sanitaire". Il fait état des conclusions d'une enquête menée par la Cour auprès de cinq organismes ayant reçu des fonds dans le cadre de la crise sanitaire sur les exercices 2020 et 2021. Parmi ces cinq organismes, figure la Fondation des Hôpitaux. La Cour des Comptes a mis en évidence les bonnes pratiques. Elle souligne ainsi la **grande réactivité des cinq organismes** pour faire face à une crise d'une ampleur inédite et pour mettre en place des mécanismes innovants de collecte de dons.

Sur la recommandation de la Cour des Comptes, la Fondation a dressé en 2023 un bilan exhaustif et global sur son action et sur l'utilisation des fonds collectés de 2020 à 2023.

SYNTHÈSE DE L'UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

Opération Pièces Jaunes DU 11 JANVIER AU 4 FÉVRIER

La Fondation a débuté l'année avec le lancement de la 34ème édition de l'opération Pièces Jaunes à Nice. **La santé mentale des adolescents** était mise à l'honneur pour cette nouvelle campagne qui marquait également le retour de l'emblématique tirelire Pièces Jaunes. Ces 3 semaines de campagne ont permis de mettre en lumière les actions financées, à travers plusieurs déplacements à Nice, Lille et Le Mans. Par ailleurs le Grand Concours des animateurs, la Semaine des 12 coups de Midi, diffusés par TF1 et le Gala exceptionnel organisé au Zénith de Paris et retransmis sur France Télévisions ont permis de collecter un maximum de pièces et de dons pour l'amélioration du quotidien des enfants et des adolescents à l'hôpital.



© A chacun son cap



© Yann Dejardin

Appel à projets - Pièces Jaunes JANVIER – FÉVRIER

La mobilisation de l'ensemble des donateurs durant la campagne Pièces Jaunes 2023 a permis à la Fondation des Hôpitaux de **financer 209 nouveaux projets** pour un montant total de **6,8M€ d'aides allouées**. Ces aides sont réparties comme suit : 105 projets pédiatriques pour le bien-être des enfants hospitalisés à hauteur de 3,4M€ et 104 projets pour un montant équivalent, afin de soutenir les adolescents en souffrance. En effet, les conséquences de la crise Covid sont encore présentes et ont nécessité une aide allouée aux services de pédopsychiatrie, à la création d'équipes mobiles et à l'aménagement de maisons des adolescents.

Au total, depuis 1989 ce sont ainsi **9 700 projets** qui ont pu être soutenus par la Fondation via

son opération Pièces Jaunes sur l'ensemble du territoire.

Renouvellement de la campagne « Prenons soins de ceux qui soignent » AVRIL

La Fondation des Hôpitaux poursuit son engagement pour **l'amélioration du quotidien des soignants** à travers le financement de nouveaux espaces de bien-être dans les hôpitaux et les EHPAD. Entamée en 2021 durant la crise sanitaire, cette campagne avait permis la création de plus de **350 espaces de repos** sur l'ensemble du territoire pour nos soignants. En avril 2023, la Fondation a annoncé le renouvellement de ces financements grâce au soutien de son partenaire Sanofi, pour les 3 prochaines années. Ce sont ainsi des milliers de nouveaux soignants qui pourront bénéficier de ces dispositifs de repos.

SantExpo 2023

MAI

La Fondation des Hôpitaux était présente durant les 3 jours de ce grand rendez-vous des professionnels de la santé et du médico-social à Paris Expo Porte de Versailles. Ce salon a permis aux équipes de la Fondation de rencontrer les nombreux porteurs de projets soutenus, de renouveler le partenariat de la Fondation des Hôpitaux avec la Fédération Hospitalière de France, et de procéder à la remise de la 25ème édition du Prix Hélioscope organisé avec la GMF.

Vente des robes de scène de Nana Mouskouri au profit de la Fondation

JUIN

La célèbre chanteuse grecque s'est engagée pour soutenir la Fondation des Hôpitaux à travers une vente aux enchères exceptionnelle de ses plus belles robes de scènes et de certains de ses mythiques accessoires (lunettes, chapeaux, sacs...). Au total ce sont plus de 400 lots qui ont pu être mis à la vente, permettant de collecter une généreuse somme au profit de la Fondation.



© FDH

Appel à projets - Amélioration du quotidien des personnes âgées

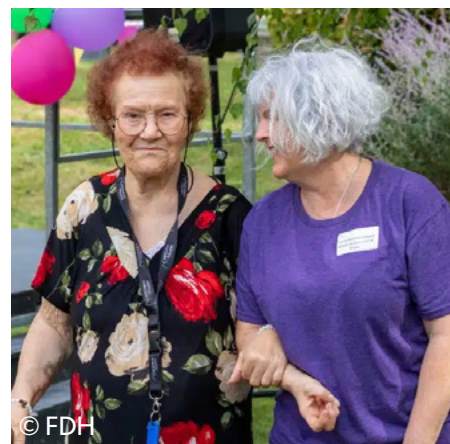
SEPTEMBRE

La Fondation a poursuivi en 2023 son soutien aux personnes âgées à l'hôpital et en EHPAD. Ce sont ainsi 322 projets qui ont pu être approuvés pour un montant total de 2 947 506 € d'aides, portant à plus de 7 300 le nombre d'actions soutenues par la Fondation sur cette thématique depuis 1994. Compte tenu des besoins des établissements, la Fondation a relancé un nouvel appel à projets à destination des services gériatriques et des EHPAD pour permettre le soutien et le financement de nouveaux projets pour l'année 2024.

Bilan des actions menées durant la pandémie de COVID-19

NOVEMBRE

La Fondation des Hôpitaux a publié le bilan détaillé des actions financées grâce aux dons collectés durant la crise sanitaire. Au total ce sont ainsi 76 millions d'euros d'aides qui ont pu être versées aux hôpitaux, EHPAD et établissements médico-sociaux pour leur permettre de faire



© FDH

face au plus fort de la pandémie mais aussi aux conséquences de celle-ci, notamment la lutte contre l'isolement subi par les personnes âgées et les adolescents. Ce rapport s'inscrit également dans la démarche de transparence financière de la Fondation auprès de ses donateurs.

Noël à l'hôpital

DÉCEMBRE

Pour offrir un joyeux Noël aux enfants à l'hôpital, la Fondation des Hôpitaux s'est associée à la Maison d'édition jeunesse l'école des loisirs afin d'offrir 1 000 livres à des services pédiatriques sur l'ensemble du territoire. Les équipes de la Fondation et de l'école des loisirs se sont également rendues dans le cadre de ce partenariat à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, pour distribuer directement ces livres aux enfants du service pédiatrique. Kimiko et Christine Davenier, autrice et illustratrice de l'école des loisirs, étaient également présentes pour une lecture et une séance de dessin partagées avec les enfants. De belles actions permettant de redonner le sourire aux petits patients pour les fêtes de fin d'année.

RAPPORT DU TRÉSORIER

En 2023, La Fondation s'est attachée à poursuivre son soutien sans précédent aux établissements de santé, à la fois en apportant son aide aux enfants et adolescents hospitalisés mais aussi en répondant aux besoins d'urgence des établissements de santé et en les accompagnant dans la poursuite de leur lutte contre le COVID-19.

Le solde de l'exercice 2023 est excédentaire de 2,6 M€. Ce résultat provient de l'augmentation de la collecte Pièces Jaunes, du mécénat et des produits financiers émanant des placements réalisés en 2023 dans l'attente de réalisation, par les établissements de santé, des projets votés par les instances.

La collecte de l'année s'élève à 14,7 millions d'euros contre 10,3 M€ l'an passé. Les dons au titre de l'opération Pièces Jaunes réalisée en janvier et février de l'année 2023 se sont élevés à **5,5 M€** contre 4,9 M€ l'an passé. Cette hausse de 1,1 M€ se justifie principalement par le mécénat et la collecte lié à l'arrondi (+1 M€). La collecte métallique a quant à elle légèrement augmenté en 2023 pour s'établir à 1,4 M€ contre 1,2 M€ l'an passé. Les autres dons non affectés à des projets spécifiques se sont élevés à 1,4 M€. Le niveau des libéralités reste élevé pour atteindre 4,2 M€ en 2023 (montant identique à l'an passé). Une somme de 3,3 M€ a pu être collectée sur des projets fléchés autour des soignants.

Par ailleurs, **la Fondation a mobilisé 14,2M€ de ressources qu'elle avait collectées antérieurement** : 13 M€ au titre du COVID, 0,3 M€ au titre des fonds dédiés à son bilan et 0,9 M€ de recyclage de ressources sur projets annulés.

Les soutiens apportés **aux établissements de santé** représentent l'essentiel des fonds engagés dans l'année. Ils s'élèvent à **20,6 M€** contre 19,6 millions d'euros en 2022.

Cette année encore, la réponse aux **besoins d'urgence des hôpitaux et EHPAD** et leur accompagnement dans la lutte contre le COVID-19 ont formé la composante majeure des financements accordés durant l'année. Les projets financés au titre du fonds d'aides d'urgence COVID-19 se sont élevés à **15,7 M€** et sont répartis comme suit :

- Financement de **6,4 M€** aux **espaces soignants** afin d'aménager des lieux chaleureux, conviviaux ;
- Aide de **3,4 M€** afin de financer des **projets santé mentale** des enfants et adolescents (prise en charge des troubles de la santé mentale);
- Financement de **5,9 M€** afin de financer des **projets gériatriques** de lutte contre l'isolement.

Les projets classiques financés au titre de la pédiatrie et jeunes adolescents se sont élevés à **3,4 M€** en 2023. Par ailleurs, la Fondation a ouvert une aide exceptionnelle de 600 K€ : pour accompagner la Chaîne de l'Espoir pour l'hôpital Mère – enfant de Kaboul d'un montant de 300 K€, et deux subventions ont été allouées à l'Association Santé Arménie, l'une d'un montant de 100 K€ destinée à soutenir l'hôpital de jour de la ville de Goris et une seconde de 200 K€ destinée à assurer l'accueil sanitaire et les soins de premières urgences aux réfugiés du Haut-Karabagh.

La Fondation a poursuivi des actions au titre du **fonds d'aide d'urgence** à hauteur de 216 K€.

Le financement de ces actions a été rendu possible grâce aux soutiens apportés à la Fondation par ses fidèles donateurs qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

La Fondation exprime sa profonde gratitude à tous ses donateurs et partenaires pour leur grande générosité ainsi qu'aux personnels soignants pour leur exceptionnel engagement. Elle témoigne de son attachement et de son réconfort à toutes les personnes gravement éprouvées par la maladie.



Emmanuel Miquel,
Trésorier de la Fondation des Hôpitaux

ORIGINE ET EMPLOI DES RESSOURCES

97% des ressources de la Fondation proviennent de la générosité du public.

Répartition des ressources inscrites au compte de résultat 2023

- 1 Produits liés à la générosité du public : 17 430 457 € (96,8%)
- 2 Produits non liés à la générosité du public* : 495 369 € (2,7%)
- 3 Autres Produits** : 83 000 € (0,5%)



97%

*Soutiens financiers de fondations et associations

**Subvention publique et produits divers

Pour rappel le total des ressources inscrites au compte de résultat de 2022 s'élevait à 15 339 740 €

Les ressources liés à la générosité publique représentaient 95% pour 14 700 222 €

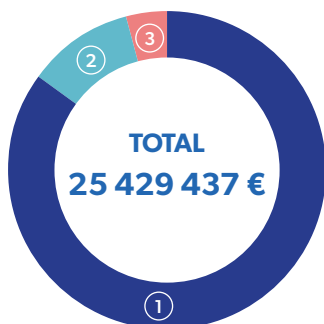
Total des ressources liées à la générosité du public en 2023

- 1 Dons manuels : 4 003 228 € (23%)
- 2 Legs, donations et assurances-vie : 4 224 467 € (24%)
- 3 Mécénats : 6 019 100 € (35%)
- 4 Autres ressources liées à la générosité du public : 3 183 662 € (18%)



Répartition des emplois inscrits au compte de résultat 2023

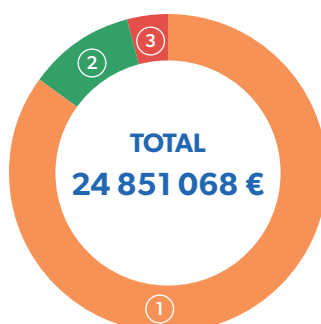
- 1 Missions sociales : 21 672 718 € (85%)
- 2 Frais de recherche de fonds : 2 695 304 € (11%)
- 3 Frais de fonctionnement : 1 061 415 € (4%)



En 2022, le total des emplois inscrits au compte de résultat était de 24 187 793 €.

Utilisation des ressources liées à la générosité du public en 2023

- 1 Missions sociales : 21 181 668 € (85%)
- 2 Frais de recherche de fonds : 2 695 304 € (11%)
- 3 Frais de fonctionnement : 974 096 € (4%)



L'utilisation des emplois liés à la générosité du public s'élevait à 23 593 518 €.

Utilisation des ressources issues de la générosité du public :

81% des ressources issues de la générosité du public collectées en 2023 ont été utilisées soit 24 851 068 € sur 30 707 019 €. Les ressources de l'année 2023 de 30,8 millions d'euros comprennent :

- 17 430 457 € de fonds collectés en 2023,
- 13 276 562 € d'utilisation de fonds dédiés antérieurs,
- 83 000 € de produits divers.

La part des ressources non utilisées est de 5 855 950 € :

- 2 640 903 € d'excédents de l'exercice,
- 3 213 496 € de reports de ressources de dons affectés aux soignants pour 2,8 millions d'euros et le solde aux financements des ateliers thérapeutiques de la maison de Solenn.
- 1 551 € de dotation aux provisions

Contributions volontaires en nature

La Fondation a bénéficié de 168 722 € de dons en nature (Affichages publicitaires gracieux et campagnes de communication). En outre, certains de nos partenaires réalisent à notre profit ou au profit de nos bénéficiaires, des événements et d'autres opérations de communication et collecte. Ces prestations et dons en nature n'ont pas pu être valorisés en raison de l'absence d'informations transmises par ces entités.



LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN SIMPLIFIÉ

Actif (net)	2023	2022	Passif	2023	2022
1. Actif immobilisé	9 780 275	10 930 841	1. Fonds propres et réserves	25 759 453	23 118 550
Immobilisations corporelles	3 674 011	4 835 159	Fonds propres	4 501 541	3 927 524
<i>dont biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>			Réserves	15 512 894	10 346 707
Immobilisations Financières	6 106 264	6 095 682	Report à nouveau	3 104 145	3 104 145
			Exécutoire ou déficit de l'exercice	2 640 903	5 740 174
2. Actif circulant	78 199 820	72 859 820	2. Fonds dédiés et fonds reportés	13 241 452	23 936 495
Créances reçues par legs ou donations	2 493 568	2 288 307	Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 432 439	6 064 417
Valeurs mobilières de placements	0	200 078	Fonds dédiés	7 809 013	17 872 078
Disponibilités	68 247 891	69 478 027			
Autres	7 458 361	893 408			
			3. Provisions pour risques et charges	35 597	34 046
			Provisions pour charges	35 597	34 046
3. Autres			4. Dettes	48 943 593	36 701 570
			Emprunts / dettes fournisseurs	1 946 913	1 752 469
			-legs-fiscal sociales		
			Autres dettes	40 180 013	34 949 101
			dont dettes sur projets conventionnés auprès des hôpitaux	40 176 865	34 482 806
			Produits constatés d'avance	6 816 667	
Total de l'actif	87 980 095	83 790 661	Total du Passif	87 980 095	83 790 661

L'**actif immobilisé (hors legs et donations)** correspond majoritairement aux titres immobilisés à hauteur de 6 M€.

L'**actif circulant (hors créances reçues par legs et donations)** correspond essentiellement aux fonds engagés auprès des hôpitaux en attente de décaissements pour un montant de 68,2 M€. Il faut rappeler que la mise en œuvre de projets s'étale sur deux ou trois années.

Les **fonds propres et réserves** s'élèvent à 25,7 M€ et sont composés de :
 -Des fonds propres à hauteur de 4,5 M€ après affectation du résultat de l'exercice (10%) ;
 -Du report à nouveau à hauteur de 3,1 M€ ;
 -D'un solde de réserves pour projets après affectation du résultat à hauteur de 17,9 M€ (90%).

Les **fonds dédiés et fonds reportés** liés aux legs s'élèvent à 13,2 M€ contre 23,9 M€.

Cette année la Fondation s'est engagée à poursuivre ses actions au titre du programme COVID avec plus de 13 M€ de fonds repris en 2023. Cette somme correspond aux dépenses allouées aux établissements de santé en 2023 sur les projets espaces soignants et santé Mentale enfants et adolescents. On retrouve

en fonds dédiés une nouvelle dotation de 3,3 M€ d'un de ses mécènes pour les soignants.

Les **dettes** d'un montant de 42,1 M€ sont en augmentation de +5.4 M€ par rapport à l'an dernier. Ce poste est principalement constitué de dettes projets conventionnés auprès des hôpitaux pour 40,1 M€ contre 34.5 M€. On y retrouve les 15,7 M€ de projets menés en lien avec le COVID.

Pour rappel, cette année se sont plus de 14 M€ de projets qui ont pu être décaissés à réalisation.

Les produits constatés d'avance de 6,8 M€ correspondent à l'engagement d'un de nos mécènes sur les deux prochaines années.

La politique de réserve

La Fondation n'a pas pour vocation à conserver des réserves. Ces fonds sont destinés au financement pour partie des projets permettant l'accomplissement de sa mission sociale et pour partie de l'activité courante de l'année suivante.

LA GOUVERNANCE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION DES HÔPITAUX

Organes décisionnaires et organes de contrôle assurent la transparence et la gestion rigoureuse de la Fondation permettant ainsi un fonctionnement optimal et au plus près des besoins des équipes hospitalières sur tout le territoire français.

LA GOUVERNANCE

Le **Conseil d'Administration** composé de 15 administrateurs **définit les choix stratégiques** de la Fondation, arrête le budget et les comptes, décide et contrôle l'attribution des subventions proposées par le Comité d'orientation. Choisis parmi ses membres, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général et d'un Trésorier est élu chaque année. **Le rôle principal du Bureau consiste à mettre en œuvre la politique définie par le Conseil d'administration.**

Depuis le 12 juin 2019, la Fondation des Hôpitaux est présidée par Madame Brigitte MACRON.

Le **Comité d'Orientation** est une **instance consultative** composée de 14 personnalités issues du milieu hospitalier et choisies pour 4 ans par le Conseil d'Administration (pédiatres, gériatres, directeurs d'hôpital ou d'Ehpad, cadres infirmiers,...). Il a pour rôle de **proposer au Conseil d'Administration les principes et la procédure d'évaluation des projets ainsi que des avis sur ceux-ci et le montant des subventions à accorder**. La fonction de membre du Comité d'Orientation est incompatible avec celle d'administrateur.

Le **Comité d'Orientation** est actuellement présidé par Monsieur le Professeur Ludovic GICQUEL, Chef du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Centre Hospitalier Spécialisé Henri Laborit à Poitiers.

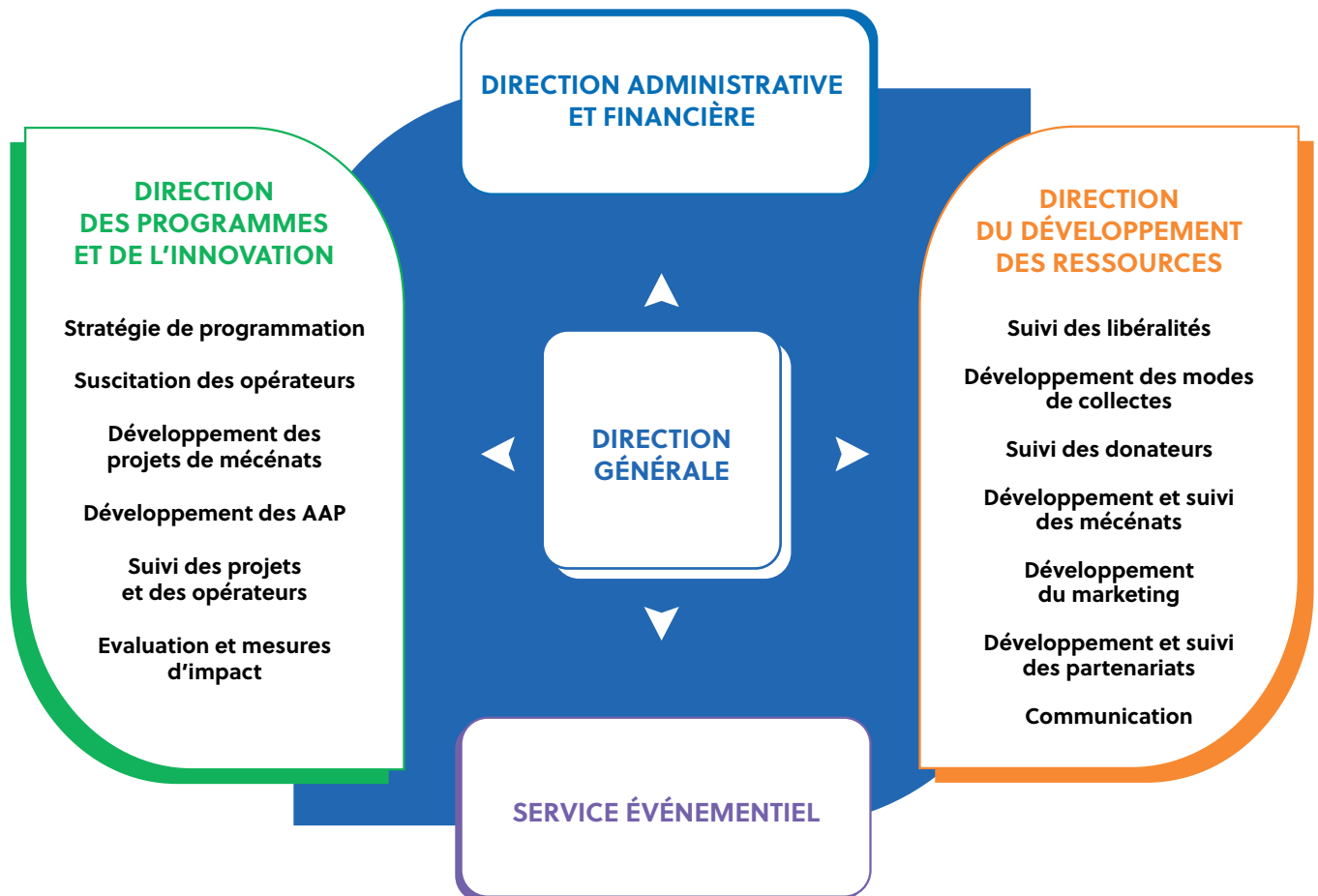
Le **Comité d'Audit** est composé a minima de trois administrateurs. Il a pour mission d'apprécier et de **faire des propositions en matière de contrôle interne et d'analyse des risques**.



LE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de la Fondation est **défini par ses statuts et son règlement intérieur**. Sous la Direction de Madame Marion CINALLI, sa Directrice Générale, une équipe permanente de 17 personnes, soutenue par des bénévoles, assure le fonctionnement quotidien de la Fondation.

ORGANIGRAMME



LE PARCOURS D'UN PROJET

Pour remplir sa mission, la **Fondation crée, développe et finance des programmes innovants et à fort impact**. Les projets soutenus par la Fondation sont présentés par les établissements sanitaires et médico-sociaux ou participant du service public sur tout le territoire français.

La Fondation agit grâce à la seule générosité des donateurs, partenaires et testateurs, par l'octroi de subventions aux projets reçus dans le cadre d'appels à projets. Des projets exceptionnels liés à l'actualité peuvent être soutenus hors appel à projets.

A réception des dossiers de demande de subvention dans le cadre d'un appel à projets, **les équipes de la Fondation les étudient, le Comité d'Orientation les évalue et rend un avis**.

Après validation du Conseil d'Administration, les projets réalisés sont financés sur présentation des factures acquittées.

LES MESURES D'IMPACT

La Fondation des Hôpitaux a mis en place une **méthodologie de mesure d'impact de ses programmes**. Des questionnaires adaptés aux types de projets financés sont envoyés aux porteurs des projets déjà réalisés afin de collecter des renseignements de nature à informer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'en évaluer la pérennité et l'impact sur les bénéficiaires.



© CHU d'Angers



© FDH

A titre expérimental, une **première évaluation de l'impact des espaces soignants sur la qualité de vie au travail** avait été lancée en 2022. Afin d'affiner les premiers résultats obtenus, fin 2023, une évaluation de plus grande envergure a été mise en place avec l'agence Phare.

Les objectifs de cette évaluation sont :

Objectifs opérationnels :

- Identifier, qualifier et démontrer rigoureusement les impacts des Espaces soignants sur les publics bénéficiaires ;
- Élaborer des recommandations opérationnelles issues des résultats de l'évaluation pour adapter le programme.

Objectifs stratégiques :

- Démontrer la pertinence et l'efficacité des Espaces soignants à l'échelle des personnes et des structures bénéficiaires ;
- Nourrir la réflexion et la stratégie de la Fondation pour la pérennisation du programme.



LE CONTRÔLE

Un Commissaire aux comptes contrôle chaque année les comptes annuels et vérifie les procédures de contrôle interne. Les comptes annuels de la Fondation ont toujours été certifiés sans réserve. Le Commissaire aux Comptes nommé par le Conseil d'Administration après appel d'offres est actuellement le cabinet KPMG.

Depuis 1996, **le label Don en Confiance** est délivré par le Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public à la Fondation. **En juin 2021, ce label a été renouvelé pour 3 années supplémentaires.** Il certifie la transparence financière, le respect de nos donateurs et la gestion rigoureuse et désintéressée de notre Fondation.

En sa qualité d'organisme faisant appel à la générosité du public, la Fondation est également soumise au **contrôle de la Cour des Comptes**. Un contrôle portant sur les collectes de générosité publique et les dons spontanés liés à la crise sanitaire a été lancé en juillet 2021. En octobre 2022, la Cour des Comptes publie le rapport "Les collectes de générosité du public liées à la crise sanitaire". Il fait état des conclusions d'une enquête menée par la Cour auprès de cinq organismes ayant reçu des fonds dans le cadre de la crise sanitaire sur les exercices 2020 et 2021. Parmi ces cinq organismes, figure la Fondation des Hôpitaux. La Cour des Comptes a mis en évidence les bonnes pratiques. Elle souligne ainsi la grande réactivité des cinq organismes pour faire face à une crise d'une ampleur inédite et pour mettre en place des mécanismes innovants de collecte de dons.

Sur la recommandation de la Cour des Comptes, la Fondation a dressé en 2023 un bilan exhaustif et global sur son action et sur l'utilisation des fonds collectés de 2020 à 2023 ([cf pages 4 et 5](#)).



9 rue Scribe, 75009 Paris
fondationhopitaux.fr

Organisatrice de l'opération
Pièces Jaunes depuis 35 ans.

